Projet de sécurisation de la RD 975 entre Orange et Camaret-sur-Aigues

Le Département de Vaucluse est maître d'ouvrage du projet de sécurisation de la RD975 entre Orange et Camaret-sur-Aigues.

Contexte

La RD 975 s'inscrit au sein de l'un des cinq itinéraires d'intérêt régional qui ont vocation à rayonner depuis Avignon pour assurer la desserte du Vaucluse.
Cette voie fait partie de la liaison routière entre la vallée du Rhône et le bassin vaisonnais.

Située à l'Est d'Orange, la section de 2,9 km de la RD 975 comprise entre le raccordement avec la future déviation d'Orange et le giratoire sur la RD 43 à Camaret-sur-Aigues, se caractérise par un niveau d'accidentologie significatif, une largeur de la chaussée parfois très réduite, sans accotements stabilisés, ni gestion hydraulique appropriée. Il s'agit également de la seule portion de l'itinéraire précité dont les caractéristiques techniques actuelles sont insuffisantes pour sécuriser le trafic.

- Plan du situation -

Le projet soumis à concertation publique

Le projet qui a été soumis à la concertation consiste à réaliser une sécurisation de la RD975 entre Orange et Camaret-sur-Aigues. Il va permettre de :

- Sécuriser les déplacements des usagers de la route et des riverains,
- Accompagner les circulations attendues sur cet axe au débouché de la future déviation d'Orange,
- Pacifier dans la mesure du possible les lieux de vie localisés le long de la RD 975 actuelle,
- Permettre un usage de la voie compatible avec plusieurs catégories d'usagers (poids-lourds, transports en commun, véhicules légers, véhicules agricoles ; piétons et cycles en secteur habité),
- Intégrer l'aménagement dans son environnement.

Compte tenu de l'ampleur du projet et conformément à la réglementation en vigueur, une concertation du public en amont des procédures réglementaires a été organisée du mardi 7 novembre au mercredi 8 décembre 2023. Elle a permis à chacun de s'exprimer à ce sujet.

CONTACT

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE

0490161500

CONTACTER

Un bilan de cette concertation publique a été réalisé et approuvé par l'assemblée départementale le 29 mars 2024 - Consultez la délibération - .

Etudes et documents complémentaires

Des études techniques complémentaires ainsi que des documents nécessaires aux procédures réglementaires vont à présent être produits.

Ils feront l'objet d'une enquête publique préalable aux acquisitions foncières et aux travaux.

DÉPARTEMENT DE VAUCLUSE
Rue Viala - CS 60516
84909 Avignon Cedex 09